

Commune : 25539
Seloncourt

MODIFICATION DU PARCELLAIRE CADASTRAL
D'APRES UN EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL (DGFIP)

Cachet du rédacteur du document :

Numéro d'ordre du document d'arpentage
Document vérifié et numéroté le 12/04/2018
A
Par

CERTIFICATION
(Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955)

Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

- A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ;
 - B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ;
 - C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 08/03/18 par M FOURNIGUET, géomètre à AUDINCOURT.
- Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463.

A Audincourt, le 12/03/2018

Michel et Luc
FOURNIGUET
Géomètres Experts
8, avenue Foc
AUDINCOURT

Document dressé par
Michel FOURNIGUET
à AUDINCOURT
Date 19/03/2018
Signature :

Section : AL
Feuille(s) : 01
Qualité du plan : régulier <20/03/80
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/500
Date de l'édition : 19/01/1985

(1) Rayer les mentions inutiles. La forme A n'est applicable que dans le cas d'une enquête (plan révisé par voie de mise à jour), dans la forme B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.
(2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien retraité du cadastre, etc...)
(3) Préciser le nom et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avocat représentant qualité de l'autorité compétente)

SCI MIKIC la BERNOISE

Commune de SELONCOURT

SCI MIKIC LA BERNOISE
40 rue de Berne
25230 SELONCOURT
Tél. 03 81 37 88 36
SIRET : 792 552 796 00015 - APE 6820B

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué
Michel GANZER

